

FICHE DESCRIPTIVE

Projet : **Valorisation écotouristique du phare de l’Espiguette**

Localisation : Le Grau-Du-Roi

Maitre d’ouvrage : Ville de Le Grau-Du-Roi

Maître d’œuvre :

A+P – Claire Florenzano Architecte du patrimoine

AAUN – Ugo Nocera Architecte du patrimoine

Agence Thomas Gentilini - Alexandre Lebel Paysagiste Concepteur

Bonuccelli - Scénographe

Catégorie à laquelle candidate le projet :

Aménagement urbain et paysager (projets à l’échelle de la ville : nouveau quartier, traversée de ville, requalification globale des espaces publics, etc.)

1/ RAPPORT AU SITE

(Qualités d’adaptation aux contraintes du site, cohérence d’insertion avec le tissu urbain ou l’environnement paysager...)

Le phare dressé sur son littoral de la plage de l’Espiguette était accessible par une voirie technique ou par des traversées sauvages au milieu des massifs dunaires protégés, le site faisant l’objet d’une directive habitat Natura 2000.

Le projet le rend accessible depuis les chemins de plage. A partir de l’aménagement d’un cheminement de presque 300m, permet à tous la découverte du milieu dunaire exceptionnel jusqu’alors interdit au public. Un platelage serpente entre deux grandes dunes grises et offre plusieurs perspectives vers le phare de l’Espiguette. Son débouché pénètre un bâtiment d’accueil tout autant rendu « invisible » que les aménagements paysagers. Ici le but est de laisser une place à l’environnement, à la nature brute.

Ce projet aborde les défis du littoral de l’Espiguette ordonnant finesse et subtilité.

En tissant un chemin de près de 300 mètres à travers les dunes protégées, il évite habilement toute perturbation de cet écosystème précieux. L’utilisation d’un platelage en bois qui, avec le temps, deviendra gris et serpentant entre les dunes grises, montre une cohérence d’insertion en accord avec la compréhension du paysage environnant. Il préserve ainsi le caractère sauvage du site tout en permettant aux visiteurs de s’immerger dans la beauté naturelle du paysage. Tel un mirage éphémère, le bâtiment d’accueil se révèle en fin de parcours pour disparaître au profit du phare de l’Espiguette. Ce phare protecteur des marins, mangé par le sable, posé là en laissant place à la grandeur et à la simplicité de la nature environnante.

2/ VALEUR PAYSAGERE ET URBAINE

(Identité et originalité du projet et de l’intervention, qualité des espaces ...)

Le projet doit :

- *Se fondre dans le site,*
- *Permettre la découverte du milieu et des vestiges présents sur le site,*
- *Eviter la lassitude d’un cheminement linéaire,*
- *Offrir de nombreuses perspectives,*
- *Satisfaire le public de manière qu’il n’éprouve pas le besoin de traverser les dunes et surtout de les respecter,*
- *Empêcher le public de se rendre dans les dunes.*
- *Respecter le milieu au moment des travaux (aucun dégât ou terrassement dans le milieu naturel),*
- *Faire découvrir le phare par un large public,*

- *Permettre la déambulation de chacun autour du phare,*
- *Offrir des espaces récréatifs (hors visite payante du phare) à travers la création d'un bâtiment d'accueil parfaitement intégré,*
- *Etc*

Ce projet accompagne discrètement la poésie omniprésente du paysage. Il offre aux visiteurs une expérience sensorielle inoubliable (les dunes protégées étant inaccessibles). Le littoral offre des nuances changeantes au gré de la lumière et de l'ombre. Le visiteur a donc l'opportunité (s'il est attentif) de s'immerger dans un tableau vivant où chaque pas révèle une nouvelle perspective. L'originalité du projet réside dans son respect profond pour le caractère unique du site. En évitant les artifices et les superfluités, elle laisse la nature s'exprimer pleinement, offrant ainsi une authenticité rare et précieuse. Les espaces créés deviennent des havres de paix, où le temps semble suspendu et où les visiteurs sont invités à se connecter avec la nature de manière profonde et intuitive.

3/ VALEURS D'USAGES

(Qualités, diversité et partage des usages, adaptation à tous les usagers, implication citoyenne dans l'élaboration du projet ...)

Le projet ouvre ses portes à tous les visiteurs, quelle que soit leur origine ou leur expérience. En offrant un accès équitable à la découverte de ce trésor naturel, il célèbre la diversité et l'inclusion. La diversité des activités proposées, de la contemplation silencieuse à l'aventure active, garantit que chacun trouve sa place dans ce tableau vivant. En encourageant le partage et l'exploration, il crée des liens durables entre les individus et leur environnement. L'implication citoyenne est au cœur de ce projet car il vise non seulement à ouvrir un milieu protégé jusqu'alors interdit au public, mais aussi à sensibiliser et responsabiliser les visiteurs quant à la fragilité de cet environnement précieux. En permettant au public de découvrir ce milieu naturel d'une manière contrôlée et éducatrice, le projet cherche à susciter une prise de conscience collective de l'importance de sa préservation. Le projet offre aux citoyens l'opportunité unique de se connecter avec la nature et d'apprécier sa beauté et sa diversité. Cependant, cette ouverture ne se fait pas sans une responsabilité accrue. En exposant les visiteurs aux merveilles de cet écosystème fragile, le projet cherche à leur inculquer un profond respect pour sa vulnérabilité et sa nécessité de protection.

En sensibilisant et en éduquant les visiteurs sur l'importance de la conservation et du respect de la nature, le projet vise à créer une communauté engagée et investie dans la préservation de notre planète pour les générations futures.

4/ VALEUR ENVIRONNEMENTALE

(Utilisation de palette végétale adaptée, gestion des eaux, désimperméabilisation, démarche à faible impact carbone, utilisation de matériaux locaux, biosourcés, recyclés ...)

D'un point de vue écologique et environnemental, le projet s'inscrit dans une démarche de respect et de dialogue avec le paysage naturel qui l'accueille. Le projet cherche à être en harmonie avec la nature plutôt que de la dominer. Ainsi, il répond aux attentes d'un projet écoresponsable en plaçant la préservation de l'écosystème au cœur de ses préoccupations. Les sols perméables et la gestion respectueuse du milieu, notamment par le retrait des plantes invasives, témoignent de cette volonté de cohabitation avec la nature.

Pendant la phase de construction, les enjeux environnementaux ont été abordés avec délicatesse et sensibilité. En respectant les cycles de la vie sauvage, notamment les périodes de nidification, et en préservant l'intégrité du relief sans altérer le paysage par des terrassements, le chantier a été mené avec un profond respect pour l'environnement. Les entreprises ont suivi les recommandations édictées dans les cahiers des charges, participant ainsi à la réalisation d'un chantier qui s'efforce de préserver la beauté et la fragilité du milieu naturel dans lequel il s'inscrit.